

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{te} B. DE JONGHE, LE C^{te} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

1899

CINQUANTE-CINQUIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI.

Rue de la Limite, 21.

1899

NOTE

SUR

QUELQUES SCEAUX OFFICIELS ANCIENS
DE LA VILLE DE MAESEYCK

 PLANCHES XI ET XII.

Peu de localités présentant une importance territoriale aussi restreinte que l'archaïque ville de Maeseyck, de l'ancien pays de Looz, pourraient offrir, croyons-nous, aux archéologues, une série si belle et si abondante de sceaux intéressants et comme art et comme antiquité.

La collection que nous avons réussi à rassembler, grâce à d'aimables et érudits collaborateurs que nous signalerons plus loin, ne comprend pas moins d'une dizaine de sceaux appartenant à sept siècles consécutifs, précédant immédiatement celui qui va s'éteindre.

Les belles planches qui accompagnent cette note en convaincront nos lecteurs.

*
* *

Nous tenons à dire qu'il n'entre nullement dans nos intentions d'abuser de l'aimable hospitalité de la *Revue belge de numismatique* en nous étendant, pour ce minuscule travail, sur l'histoire de *Maeseyck* ou d'*Aldeneyck*.

Notre but est simplement de fournir aux travailleurs de l'avenir, qui désireraient élaborer l'histoire définitive de cette si curieuse localité de l'ancien pays de Looz, quelques matériaux d'études inédits ou peu connus.

Nous conseillons à ceux de nos lecteurs qui voudraient approfondir leurs connaissances sur le passé de Maeseyck, à recourir aux travaux généraux parus sur ce sujet ou aux rares publications spéciales, mais, surtout, aux chartes qui s'y rattachent.

N° 1. — Sceau du chapitre de Notre-Dame (Aldeneyck).

(xiii^e siècle.)

Le dessin de ce magnifique sceau a été exécuté d'après une fort belle empreinte d'une matrice qui a fait jadis partie du riche cabinet du *comte Maurice de Robiano* et qui repose actuellement au Cabinet de numismatique de l'État.

Le dessin gravé représente fort bien ce sceau. M. l'abbé Daniels croit devoir faire remarquer la forme insolite sous laquelle le graveur de l'époque a inscrit le nom de sainte Relinde : « Regelinde ».

Cette empreinte nous a été communiquée par le chevalier *Camille de Borman*.

N° 2. — Sceau de la ville de Maeseyck.

(xiii^e siècle.)

L'empreinte, en cire jaunâtre, de ce beau sceau est malheureusement fort effritée sur une partie de son pourtour.

Le chevalier de Borman est d'avis de reconstituer la légende ébréchée, de la façon suivante :

✧ S. *communita*TIS EKENSIS SVPer mOSAM.

C'est le plus ancien sceau communal de Maeseyck connu jusqu'à ce jour.

Cette belle empreinte, unique peut-être, appartient à M. Philippen, orfèvre et archéologue, à Hasselt, qui a bien voulu nous la confier.

Elle provient de feu M. Serrure père, un des plus savants numismates belges.

N° 3. — Sceau de la Justice de Maeseyck.

(Fin du XIII^e siècle et début du XIV^e.)

Comme nous le fait remarquer le baron de Chestret, la forme si archaïque de l'M des numéros 1 et 2 ne se retrouve plus sur ce numéro 3, probablement un peu plus moderne. Le chevalier de Borman nous écrivait qu'il était certainement postérieur à 1270.

L'original en cuivre, avec anneau en haut flanqué de trois pointes au centre, a fait partie des collections Ul. Capitaine, à Liège (1). Il appartient actuellement à la ville de Liège et est déposé à la bibliothèque de l'Université. Wolters (2) en reproduit une médiocre ébauche sur sa planche n° 1, avec la mention : « Échevins d'Eyck (1369-1423). »

Ce sceau correspond à plusieurs autres à peu

(1) Voy. n° 2020 du catalogue de ses collections.

(2) Voy. *Notice historique sur la ville de Maeseyck*, Gand, 1855.

près similaires de Hasselt et d'ailleurs que nous publierons prochainement.

Mantelius (1) assure que les villes du comté de Looz ne commencèrent à diviser l'écu de leurs armoiries — pour y introduire, à droite, les armes de Looz et, à gauche, l'emblème propre aux communes respectives; — tels que le chêne, pour Maeseyck, le coudrier, pour Hasselt, etc., etc., qu'après la réunion, par voie de conquête, du comté de Looz au pays de Liège, en 1367, et ce, pour faire comprendre au Prince-Évêque que ces villes ne lui obéissaient qu'en sa qualité de comte de Looz (2).

Wolters (3) dit « que les armoiries de la ville de Maeseyck, du temps du comté de Looz, étaient un écusson divisé en deux parties. A droite, dix fasces alternées d'or et de gueules (comté de Looz); à gauche, un arbre de sinople sur un fond d'or ou d'argent et accompagné de trois croix semblables à celles des chevaliers de l'ordre de Malte ».

On verra, par le sceau si intéressant de M. Philippen, que ces croix curieuses figurent dans les armoiries de Maeseyck depuis le XIII^e siècle déjà. Nous ferons remarquer qu'elles se rencon-

(1) *Voy. Hasseletum*, chap. 1, p. 2.

(2) Voir aussi *Recherches historiques sur l'atelier monétaire de Hasselt*, par le Dr Bamps, dans la *Revue belge de numismatique*, 1888.

(3) *Loco citato*, p. 47.

trent sur tous les sceaux *communaux* de cette ville jusqu'au xviii^e siècle inclusivement, mais non sur les autres; ceux des échevins, par exemple. Nous ne savons, pas plus que l'abbé Daniels, en donner la signification. Ce savant n'y voit qu'un but ornemental, nous en doutons. Pourquoi cette forme singulière de croix; pourquoi sont-elles toujours au nombre de trois? C'est une question qui reste à résoudre, pensons-nous.

N^o 4. — **Sceau du chapitre de Notre-Dame d'Aldeneyck.**

(xiv^e siècle.)

Ce sceau provient aussi des collections de feu le comte Maurice de Robiano et repose à la Bibliothèque royale.

Il a été fort imparfaitement et incorrectement reproduit dans l'ouvrage de Wolters (1).

C'est ainsi qu'on voit, entre autres, inséré dans la légende: AD ORVS pour AD CAVSAS. En dessous du dessin, Wolters inscrit: *Cathédrale d'Eyck 1477.*

N^o 5. — **Sceau de la ville de Maeseyck.**

(xv^e siècle.)

M. Gielen de Maeseyck, M. de Borman et M. l'abbé Daniels possèdent chacun une empreinte de ce sceau. Celle appartenant à M. l'abbé est appendue à un parchemin datant de l'année 1426.

(1) *Loco citato*, pl. IV, n^o 1.

C'est donc avec grande raison que M. de Borman rapportait l'époque de sa fabrication vers 1425.

N° 6. — Sceau de la ville de Maeseyck.

(xvi^e siècle. — Vers 1550 (de Borman).)

La belle matrice en argent de ce sceau repose à l'hôtel de ville de Maeseyck.

Il a été figuré assez nettement dans Wolters (1) avec la mention « Ville de Maeseyck (1569) ».

M. J. Gielen l'a publié également dans un travail paru l'an dernier par les soins de la Société belge de librairie, mais avec quelques inexactitudes dues sans doute à la distraction du graveur.

N° 7. — Petit scel des échevins de Maeseyck.

(xvii^e siècle.)

Nous devons ce sceau-matrice en cuivre à l'amabilité de notre confrère M. le D^r Nyssens, de Maeseyck. Il porte sur l'anneau qui l'adapte au manche la date 1643.

N° 8. — Petit sceau de la ville de Maeseyck.

(xvii^e siècle?)

Nous avons trouvé une empreinte de ce sceau dans une ancienne collection de cachets, datant de la première moitié de ce siècle, formée par feu notre grand'tante M^{me} de Brabant, de Hasselt.

N° 9. — Sceau de la ville de Maeseyck.

(xviii^e siècle.)

La matrice de ce curieux sceau, à l'écusson si

(1) *Loco citato*, pl. I.

bizarre représentant un gland de chêne dont la cupule forme la couronne de l'écu, se trouve à l'hôtel de ville de *Maeseyck*. (*Renseignement dû à l'obligeance de M. Claes d'Erkenteel.*)

Il existe à la bibliothèque de l'université de Liège (collections Ul. Capitaine) (1), un sceau du couvent des chanoinesses régulières de *Saint-Augustin*, à *Maeseyck*, avec l'effigie de *sainte Agnès* placée sous un dais gothique (xv^e siècle).

Nous le publierons un jour avec d'autres encore, espérons-le.

Puisse ce premier travail engager les détenteurs d'autres sceaux ou d'empreintes de sceaux de *Maeseyck* à bien vouloir nous les communiquer ou du moins à les publier pour arriver à faire, un jour, œuvre complète.

Nous formulons un vœu en terminant. Puisse le sceau officiel si banal et si peu exact au point de vue historique, employé actuellement par la ville de *Maeseyck*, ne pas tarder à être changé par le Gouvernement (2).

Toute une série de communes hollandaises de notre voisinage ont réclamé contre l'ineptie de leurs sceaux et en ont obtenu le changement. Il en est de même dans quelques communes de notre pays wallon.

(1) N° 2056, mais y est indiqué par erreur comme appartenant à un couvent de Maestricht.

(2) Ce sceau officiel, accordé à *Maeseyck*, lors de la fondation du royaume des Pays-Bas, dit *Wolters*, est d'azur, à la branche de chêne garnie d'un gland et de deux feuilles, le tout d'or.

Que les habitants de Maeseyck demandent donc, avec M. Gielen, la revision et réclament comme sceau officiel celui figuré sur l'empreinte appartenant à M. Philippen, qui est le plus ancien et le plus intéressant de tous ceux actuellement connus qui ont été utilisés par cette ville dans le cours des siècles. On ne doit pas détruire ainsi l'œuvre raisonnée d'une aussi nombreuse lignée d'ancêtres ! Les Maeseyckois s'adresseront fort utilement, croyons-nous, au savant archéologue qu'est M. Helleputte, leur représentant, pour obtenir le retrait d'un sceau officiel dans la confection duquel tout souci historique a été négligé avec une coupable légèreté.

Nous ne terminerons pas cet article sans offrir l'expression de notre gratitude à nos bienveillants collaborateurs MM. J. Gielen, l'archéologue si connu de Maeseyck; le docteur Nyssens, qui a fait maintes trouvailles fort intéressantes dans sa contrée; le chevalier de Borman et le baron de Chestret qui ont bien voulu nous aider de leur vaste érudition pour la détermination de l'âge et pour la description des légendes de ces différents sceaux.

D^r C. BAMPs.



1



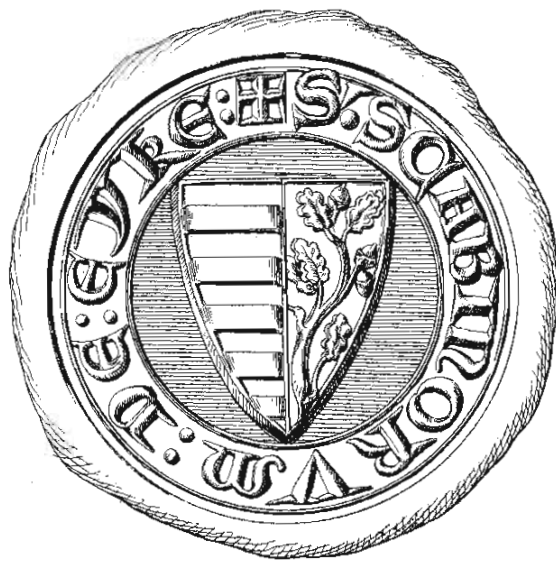
4



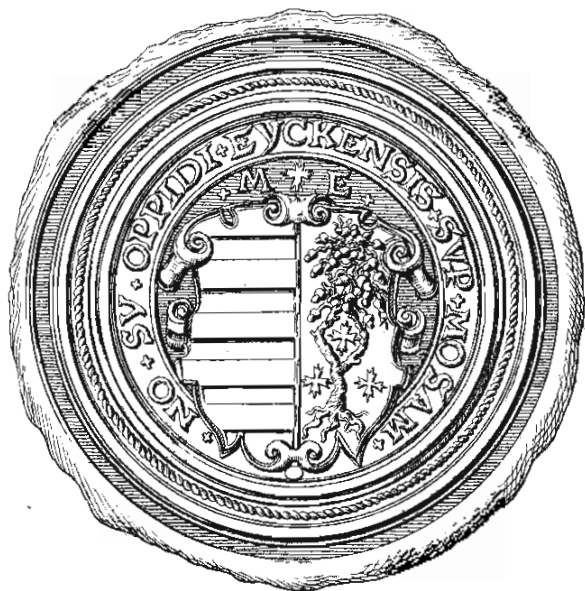
5



2



3



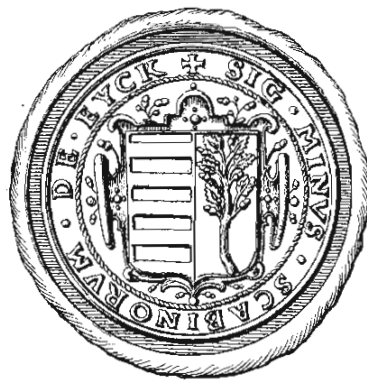
6



9



8



7